

VI. La prise du Port de *Passage* par les Troupes que commande le Marquis de Silly, se confirme de toutes parts avec les circonstances suivantes; „ Qu'il s'étoit trou-

„ vé sur le Port, outre les six Vaisseaux
„ dont on a parlé dans la Lettre ci-dessus,
„ & qui ont été brulez, des Materiaux pour
„ en construire 20. autres, que l'on a fait
„ transporter à *Bayonne*; que le nombre des
„ Prisonniers se montoit à environ 600. &
„ que le Marquis de Silly, après avoir laissé
„ une Garnison suffisante pour garder ce
„ Poste, s'étoit remis en marche pour pousser
„ ses progrès, & s'étoit rendu maître du
„ Fort le *Figue* qui couvre & commande
„ *Fontarabie*, de sorte que l'on regardoit déjà
„ le siège de cette dernière Place comme
„ inforcé.

Les Lettres de Paris du 5. Mai ne conviennent pas de ce qui est porté par l'Apostille de la Lettre ci-dessus, touchant le Maréchal de Berwick, qui, dit-on, ira commander l'Armée; & le Marquis d'Asfeld restera Commandant en Guyenne pendant son absence; un peu de tems nous éclaircira, à quoi ces Generaux seront destinés.

VII. Le differend qui étoit survenu entre les Princes du Sang & le Comte de Stairs Ambassadeur de S. M. Britannique à Paris, s'est ajusté à l'amiable, suivant les ordres que ce Ministre en avoit reçus du Roi son Maître. Le Ceremonial que ce Comte avoit refusé d'observer dans les visites que les Princes rendent pour l'ordinaire aux Am-

*Differend
entre les
Princes du
Sang & le
Comte de
Stairs ac-
commodé.*